

06-14-2010

EET

U.S. DEPARTMENT OF COMMERCE Patent and Trademark Office



103599534

To the Director of the United States Patent and Trademark Office

attached documents or the new address(es) below.

1. Name of conveying party(ies):
Rhone-Poulenc Agrochimie

Additional names(s) of conveying party(ies) attached? Yes No

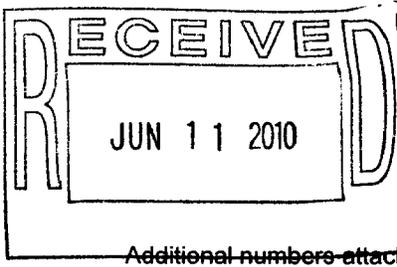
2. Name and address of receiving party(ies):
 Name: **Rhone-Poulenc Agro**
 Internal Address: _____
 Street Address: **14-20 rue Pierre-Baizet**
 City: **Lyon**
 State: _____
 Country: **France** ZIP: **69009**
 Additional name(s) & address(es) attached? Yes No

3. Nature of conveyance/Execution Date(s):
 Execution Date(s): **December 30, 1997**

Assignment Merger
 Security Agreement Change of Name
 Joint Research Agreement
 Government Interest Assignment
 Executive Order 9424, Confirmatory License
 Other

4. Application or patent numbers(s):

A. Patent Application No.(s)
 11/652,466
 11/901,658



This document is being filed together with a new application.

B. Patent No.(s)

5,859,325	6,313,282	7,282,623
5,905,186	5,614,393	5,959,175
5,824,865	5,789,220	5,977,436
5,552,306	6,355,861	
5,663,068	6,683,232	
5,689,050	7,189,894	

Additional numbers attached? Yes No

5. Name and address to whom correspondence concerning document should be mailed:
 Name: **Edward W. Grolz**
 Internal Address: _____
 Street Address: **400 Garden City Plaza- Suite 300**
 City: **Garden City**
 State: **NY** ZIP: **11530**
 Phone Number: **(516) 742-4343**
 Fax Number: **(516) 742-4366**
 Email Address: **intprop@ssmp.com**

6. Total number of applications and patents involved: 17

7. Total fee (37 CFR 1.21(h) & 3.41): **\$ 680.00**

Authorized to be charged to deposit account
 Enclosed
 None required (government interest not affecting title)

8. Payment Information:
 06/11/2010 NJAMA1 00000066 191013 11652466
 01 FC:8021 680.00 DA
 Deposit Account Number **19-1013/SSMP**
 Authorized User Name _____

9. Signature: _____
 Signature: Date: **June 9, 2010**
 Name of Person Signing: **Edward W. Grolz**

Total number of pages including cover sheet, attachments, and document: **4**

ELYO CENTRE-EST

société anonyme au capital de 27 279 400 F
Siège social à Lyon (69003)
264, rue Garibaldi
393 406 343 R.C.S. Lyon

1) D'un contrat de fusion en date à Lyon du 3 octobre 1997, réglant l'absorption par la société, de la SOCIETE POUR LA CONDUITE L'ENTRETIEN LE DEPANNAGE DES INSTALLATIONS THERMIQUES - S.C.E.D.I.T., anonyme au capital de 250 000 F, dont le siège était à Vaulx-en-Velin (69120), Z.A. Est, 36-38, avenue Karl-Marx, identifiée sous le numéro 788 409 381,

Du rapport établi le 20 octobre 1997 par le cabinet Jean BOREL, commissaire aux apports nommé par ordonnance du président du Tribunal de Commerce de Lyon en date du 5 août 1997,

Et du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 10 novembre 1997,

Il résulte notamment ce qui suit :

La société a absorbé, le 10 novembre 1997, la SOCIETE POUR LA CONDUITE L'ENTRETIEN LE DEPANNAGE DES INSTALLATIONS THERMIQUES - S.C.E.D.I.T., au moyen de l'apport de la totalité de son actif contre la prise en charge de l'intégralité de son passif. La société absorbante étant propriétaire de la totalité des actions composant le capital de la société absorbée, la fusion a été réalisée sans augmentation de capital.

2. En conséquence de ce qui précède, la location-gérance consentie le 14 janvier 1997 par la SOCIETE POUR LA CONDUITE L'ENTRETIEN LE DEPANNAGE DES INSTALLATIONS THERMIQUES - S.C.E.D.I.T. à la société ELYO CENTRE-EST a pris fin le 10 novembre 1997.

Le président du conseil d'administration
A. Chasselay (69)

LEI - LYONNAISE D'ENVIRONNEMENT ET D'INGENIERIE

E.U.R.L. au capital de 250 000 F
Siège social : 182, rue de la Poudrette
69628 Villeurbanne cédex
400 375 648 R.C.S. Lyon

Par délibération de l'assemblée générale extraordinaire du 26 décembre 1997, il a été décidé d'augmenter le capital social d'un montant de 250 000 F pour le porter de 250 000 F à 500 000 F, par incorporation de réserves.

Cette augmentation de capital est réalisée au moyen de la création de 2 500 parts nouvelles de 100 F, attribuées gratuitement aux associés à raison de deux parts nouvelles pour une part ancienne.

Le capital social s'élève désormais à 500 000 F, divisé en 5 000 parts de 100 F chacune.

Les articles 8 et 9 des statuts ont été modifiés en conséquence.

Le dépôt légal sera effectué au greffe du Tribunal de Commerce de Lyon.

RECTIFICATIF

A l'insertion CN 12684 parue dans « Le Tout Lyon - Moniteur judiciaire réunis » du 31 décembre 1997, il y a lieu de lire :

Dénomination sociale :

LA HALLE AUX VIANDES

RHÔNE-POULENC

RHONE-POULENC AGROCHIMIE

société anonyme au capital de 1 431 515 000 F
Siège social : 14-20, rue Pierre-Baizet
69009 Lyon
969 503 309 R.C.S. Lyon

Aux termes du procès-verbal de l'assemblée générale mixte du 30 décembre 1997, il résulte les modifications suivantes :

- Changement de la dénomination sociale qui devient :

RHONE-POULENC AGRO

L'article 2 des statuts a été modifié en conséquence.

- Nomination d'un nouvel administrateur pour une durée de 6 exercices, s'achevant lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2002 :

- Monsieur Théodore Edwin ZIEMANN, domicilié 115, Carpathian Way, Raleigh NC 27615 Etats-Unis.

Le dépôt légal sera effectué au greffe du Tribunal de Commerce de Lyon.

Paul Jéras
notaire à
Chasselay (Rhône), certifie le présent document conforme à l'original.
S.O.C. 190
S.A.R.L. au capital de 10 000 F
Siège social : 4, rue Gaston Monmousseau
69200 Vénissieu
394 122 824 R.C.S. Lyon
17 mai 90

Suivant délibération de l'assemblée générale extraordinaire en date du 30 décembre 1997, les associés ont décidé :

- d'étendre l'objet social à l'activité suivante : affranchissement pour compte de tiers.

- de nommer Mme Christine MEZIAT, demeurant 6, rue René-Leynaud, Lyon 1^{er}, gérant en remplacement de M. Michel PADELLEC, à compter du 1^{er} janvier 1998.

Les articles 2, 30 et 32 des statuts ont été modifiés en conséquence.

Le dépôt légal sera effectué au greffe du Tribunal de Commerce de Lyon.

Pour avis : le gérant

LYONNAISE D'HYGIENE L.H.

société à responsabilité limitée
au capital de 50 000 F
Siège social à Lyon (69006)
143, rue Duguesclin
317 661 577 R.C.S. Lyon

Par délibération de l'assemblée générale extraordinaire du 31 décembre 1997, il a été décidé d'augmenter le capital social de 200 000 F pour le porter de 50 000 F à 250 000 F, par incorporation de réserve.

Cette augmentation de capital est réalisée au moyen de l'élévation du montant nominal des cinq cents (500) parts de cent (100) francs à cinq cents (500) francs l'une.

ALPES PROTECTION INCENDIE A.P.I.

société à responsabilité limitée
Capital social : 1 150 000 F
Siège social : 12 bis, rue des Roses
69100 Villeurbanne
384 960 431 R.C.S. Lyon

SOCIETE VILLEURBANAISE DE TUYAUTERIE INDUSTRIELLE SO.VI.TUB

société à responsabilité limitée
Capital social : 60 000 F
Siège social : 12 bis, rue des Roses
69100 Villeurbanne
327 127 627 R.C.S. Lyon
83 B 587

AVIS

Suivant décision de l'assemblée générale extraordinaire en date du 10 décembre 1997, les associés de la société ALPES PROTECTION INCENDIE - A.P.I. ont décidé de transférer le siège social de Cran-Gévrier (4960), « Le Centaure », 1, allée des Cyclades à Villeurbanne (69100), 12 bis, rue des Roses, à compter du 10 décembre 1997. L'article 4 des statuts a été modifié en conséquence.

Objet : Toutes opérations de négoce, achat, vente, distribution et commercialisation de tous matériels, équipements ou articles de détection et de protection contre l'incendie.

Durée de la société : Jusqu'au 7 avril 2091.

La société, précédemment immatriculée au greffe du Tribunal de Commerce d'Annecy, sera immatriculée au greffe du Tribunal de Commerce de Lyon en raison de son nouveau siège social.

Suivant même décision du 10 décembre 1997, les associés ont approuvé le projet de fusion de la société ALPES PROTECTION INCENDIE - A.P.I. avec la SOCIETE VILLEURBANAISE DE TUYAUTERIE INDUSTRIELLE - SO.VI.TUB.

La société ALPES PROTECTION INCENDIE A.P.I. détenant, depuis le dépôt au greffe du projet de fusion, la totalité des parts de la SOCIETE VILLEURBANAISE DE TUYAUTERIE INDUSTRIELLE SO.VI.TUB, il n'y a pas lieu à augmentation de capital ni échange de parts, il n'y a constitution ni d'un bc de fusion, ni d'un mali de fusion.

La SOCIETE VILLEURBANAISE DE TUYAUTERIE INDUSTRIELLE - SO.VI.TUB a été dissoute plein droit, et sans liquidation, à la même date.

Pour avis

TEKHNE s.a.r.l. d'architecture

au capital de 50 000 F
Siège : 4, rue de l'Annonciade, 69001 Lyon
353 090 053 R.C.S. Lyon

Suivant une décision de gérance en date du 10 octobre 1997, il a été décidé de transférer le siège de la société au 41, rue des Hérideaux, 69008 Ly à compter du 1^{er} novembre 1997.

Les statuts ont été mis à jour en conséquence.

Le dépôt légal sera effectué au greffe du Tribunal de Commerce de Lyon.

Marie-Françoise FOËX
Traductrice-Interprète Assermentée
Expert près la Cour d'Appel de Lyon
32, rue de Fontanières - 69100 VILLEURBANNE
Tél. 78 03 92 00 - Fax 78 68 05 44

- SOC 183 -

RHÔNE-POULENC

**RHONE-POULENC
AGROCHIMIE**

Public limited company ("société anonyme"), registered capital 1,431,515,000 FF
Registered office: 14-20 rue Pierre-Baizet
69009 Lyon
969 503 309 R.C.S. Lyon

The following modifications arise from the minutes of the combined General Meeting of 30 December 1997:

- change of company name, which becomes:

RHONE-POULENC AGRO

Paragraph 2 of the Articles of Association has been modified accordingly.

- Appointment of a new Director for a period of 6 financial years, until the Annual General Meeting which is to decide on the accounts of the financial year ending 31 December 2002:

- Mr Theodore Edwin ZIEMANN, of 115 Carpathian Way, Raleigh NC 27615, U.S.A..

Official filing is to be made with the Office of the Clerk of the Commercial Court ("Tribunal de Commerce") de Lyon.

Official notice

I, the undersigned, Maître GAREL-GALAIS,
Notary of CHASSELAY (Rhône)
certify that this present document is a true
copy of the original
Chasselay (69), 2 July 1998

[Official stamp:
PATRICE GAREL-GALAIS
NOTARY
CHASSELAY (Rhône)]
(Signature)

Marie-Françoise FOËX
Traductrice-Interprète Assermentée
Expert près la Cour d'Appel de Lyon
32, rue de Fontanières - 69100 VILLEURBANNE
Tél. 78 03 92 00 - Fax 78 68 05 44

Traduction certifiée conforme
au document présenté
écrit en *français*
traduit en *anglais*
par Marie-Françoise FOËX
Traductrice Assermentée
Expert près la Cour d'Appel de Lyon
Le *19 octobre 1998*

Certified Translation
from French into English
by Marie-Françoise FOËX
A Sworn Translator
to the Court of Appeal of Lyon
On *19 October 1998*

MFoëx

PATENT
REEL: 024523 FRAME: 0952

ELYO CENTRE-EST

société anonyme au capital de 27 279 400 F
Siège social à Lyon (69003)
264, rue Garibaldi
393 406 343 R.C.S. Lyon

1) D'un contrat de fusion en date à Lyon du 3 octobre 1997, réglant l'absorption par la société, de la SOCIETE POUR LA CONDUITE L'ENTRETIEN LE DEPANNAGE DES INSTALLATIONS THERMIQUES S.C.E.D.I.T., anonyme au capital de 250 000 F, dont le siège était à Vaulx-en-Velin (69120), Z.A. Est, 36-18, avenue Karl-Marx, identifiée sous le numéro 788 109 381.

Du rapport établi le 20 octobre 1997 par le cabinet Jean BOREL, commissaire aux apports nommé par ordonnance du président du Tribunal de Commerce de Lyon en date du 5 août 1997,

Et du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 10 novembre 1997,

Il résulte notamment ce qui suit :

La société a absorbé, le 10 novembre 1997, la SOCIETE POUR LA CONDUITE L'ENTRETIEN LE DEPANNAGE DES INSTALLATIONS THERMIQUES S.C.E.D.I.T. au moyen de l'apport de la totalité de son actif contre la prise en charge de l'intégralité de son passif. La société absorbante étant propriétaire de la totalité des actions composant le capital de la société absorbée, la fusion a été réalisée sans augmentation de capital.

2. En conséquence de ce qui précède, la location-gérance consentie le 14 janvier 1997 par la SOCIETE POUR LA CONDUITE L'ENTRETIEN LE DEPANNAGE DES INSTALLATIONS THERMIQUES S.C.E.D.I.T. à la société ELYO CENTRE-EST a pris fin le 10 novembre 1997.

Pour avis

Le président du conseil d'administration

LEJ - LYONNAISE D'ENVIRONNEMENT ET D'INGENIERIE

E.U.R.L. au capital de 250 000 F
Siège social : 182, rue de la Poudrette
69628 Villeurbanne cédex
400 375 648 R.C.S. Lyon

Par délibération de l'assemblée générale extraordinaire du 26 décembre 1997, il a été décidé d'augmenter le capital social d'un montant de 250 000 F pour le porter de 250 000 F à 500 000 F, par incorporation de réserves.

Cette augmentation de capital est réalisée au moyen de la création de 2 500 parts nouvelles de 100 F, attribuées gratuitement aux associés à raison de deux parts nouvelles pour une part ancienne.

Le capital social s'élève désormais à 500 000 F, divisé en 5 000 parts de 100 F chacune.

Les articles 8 et 9 des statuts ont été modifiés en conséquence.

Le dépôt légal sera effectué au greffe du Tribunal de Commerce de Lyon.

RECTIFICATIF

A l'insertion CN 12684 parue dans « Le Tout Lyon - Moniteur judiciaire réunis » du 31 décembre 1997, il y a lieu de lire :

Dénomination sociale :

LA HALLE AUX VIANDES

Je soussigné M. CHASSÉLAY, notaire à Chasselay (Rhône), certifie le présent document conforme à l'original.
Chasselay, le 02.01.1998



RHONE-POULENC AGROCHIMIE

société anonyme au capital de 1 431 515 000 F
Siège social : 14-20, rue Pierre-Baizet
69009 Lyon
969 503 309 R.C.S. Lyon

Aux termes du procès-verbal de l'assemblée générale mixte du 30 décembre 1997, il résulte les modifications suivantes :

- Changement de la dénomination sociale qui devient :

RHONE-POULENC AGRO

L'article 2 des statuts a été modifié en conséquence.

- Nomination d'un nouvel administrateur pour une durée de 6 exercices, s'achevant lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2002 :

- Monsieur Théodore Edwin ZIEMANN, domicilié 115, Carpathian Way, Raleigh NC 27615 Etats-Unis.

Le dépôt légal sera effectué au greffe du Tribunal de Commerce de Lyon.

Pour avis

A.P.M.D.

S.A.R.L. au capital de 50 000 F
Siège social : 4, rue Gaston-Monmousseau
69200 Vénissieux
394 122 824 R.C.S. Lyon

Suivant délibération de l'assemblée générale extraordinaire en date du 30 décembre 1997, les associés ont décidé :

- d'étendre l'objet social à l'activité suivante : affranchissement pour compte de tiers.

- de nommer Mme Christine MEZIAT, demeurant 6, rue René-Leynaud, Lyon 1^{er}, gérant en remplacement de M. Michel PADELLEC, à compter du 1^{er} janvier 1998.

Les articles 2, 30 et 32 des statuts ont été modifiés en conséquence.

Le dépôt légal sera effectué au greffe du Tribunal de Commerce de Lyon.

Pour avis : le gérant

LYONNAISE D'HYGIENE L.H.

société à responsabilité limitée
au capital de 50 000 F
Siège social à Lyon (69006)
143, rue Duguesclin
317 661 577 R.C.S. Lyon

Par délibération de l'assemblée générale extraordinaire du 31 décembre 1997, il a été décidé d'augmenter le capital social de 200 000 F pour le porter de 50 000 F à 250 000 F, par incorporation de réserve.

Cette augmentation de capital est réalisée au moyen de l'élevation du montant nominal des cinquante (50) parts de cent (100) francs à cinquante (50) francs l'une.

ALPES PROTECTION INCENDIE A.P.I.

société à responsabilité limitée
Capital social : 1 150 000 F
Siège social : 12 bis, rue des Roses
69100 Villeurbanne
384 960 431 R.C.S. Lyon

SOCIETE VILLEURBANAISE DE TUYAUTERIE INDUSTRIELLE SO.VI.TUB

société à responsabilité limitée
Capital social : 60 000 F
Siège social : 12 bis, rue des Roses
69100 Villeurbanne
327 127 627 R.C.S. Lyon
83 B 587

AVIS

Suivant décision de l'assemblée générale extraordinaire en date du 10 décembre 1997, les associés de la société ALPES PROTECTION INCENDIE - A.P.I., ont décidé de transférer le siège social de Cran-Gévrier (74960), « Le Centaure », 1, allée des Cyclades à Villeurbanne (69100), 12 bis, rue des Roses, à compter du 10 décembre 1997. L'article 4 des statuts a été modifié en conséquence.

Objet : Toutes opérations de négoce, achat, vente, distribution et commercialisation de tous matériels, équipements ou articles de détection et de protection contre l'incendie.

Durée de la société : Jusqu'au 7 avril 2091.

La société, précédemment immatriculée au greffe du Tribunal de Commerce d'Annecy, sera immatriculée au greffe du Tribunal de Commerce de Lyon en raison de son nouveau siège social.

Suivant même décision du 10 décembre 1997, les associés ont approuvé le projet de fusion de la société ALPES PROTECTION INCENDIE - A.P.I. avec la SOCIETE VILLEURBANAISE DE TUYAUTERIE INDUSTRIELLE - SO.VI.TUB.

La société ALPES PROTECTION INCENDIE - A.P.I. détenant, depuis le dépôt au greffe du projet de fusion, la totalité des parts de la SOCIETE VILLEURBANAISE DE TUYAUTERIE INDUSTRIELLE - SO.VI.TUB, il n'y a pas lieu à augmentation de capital, ni échange de parts, ni d'un constitution ni d'un boni de fusion, ni d'un mali de fusion.

La SOCIETE VILLEURBANAISE DE TUYAUTERIE INDUSTRIELLE - SO.VI.TUB a été dissoute de plein droit, et sans liquidation, à la même date.

Pour avis

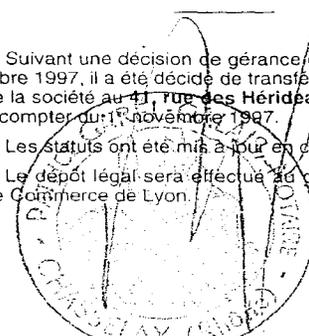
TEKHNE s.a.r.l. d'architecture

au capital de 50 000 F
Siège : 4, rue de l'Annonciade, 69001 Lyon
353 090 053 R.C.S. Lyon

Suivant une décision de gérance en date du 10 octobre 1997, il a été décidé de transférer le siège social de la société au 41, rue des Hérédiaux, 69008 Lyon, à compter du 1^{er} novembre 1997.

Les statuts ont été mis à jour en conséquence.

Le dépôt légal sera effectué au greffe du Tribunal de Commerce de Lyon.



PATENT